

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 janvier 2022

Date de la convocation : 19 janvier 2022

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Martin DAUBREE, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, M. Alain ORENGIA ; Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à Dominique ROUX, M. Jacques BOYER à Annie DUTRON, M. Patrick CURTAUD à Jean-Claude LUCIANO, Mme Florence DAVID à Christian PETREQUIN, Mme Anny GELAS à Maryline SILVESTRE, Mme Béatrice TRANCHAND à M. Philippe MARION.

Absent suppléé : Mme Evelyne ZIBOURA représentée par M. Patrice AMBROSIONI

Secrétaire de séance : M. Christian JANIN

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Actualisation des conseillers communautaires membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Il est rappelé que par délibération n°20-128 du 15 septembre 2020 le conseil communautaire a procédé au renouvellement des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) dans le cadre du nouveau mandat. Par délibération du 16 mars 2021, le conseil communautaire a actualisé les représentants des associations membres de la commission.

La CCSPL est présidée par le Président de Vienne Condrieu Agglomération ou son représentant et composée de 10 membres, 5 membres du conseil communautaire désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et 5 représentants d'associations locales, nommés par le conseil communautaire.

Les membres actuels de la commission sont les suivants :

Monsieur Nicolas HYVERNAT
Monsieur Max KECHICHIAN
Monsieur Alain CLERC
Monsieur Christophe CHARLES
Madame Anny GELAS

Collectif des usagers des eaux de l'Amballon (Monsieur Robert MICHALON ou son représentant)
UFC QUE CHOISIR VIENNE ET SA REGION (Madame Hélène BERNARD ou son représentant)
FNAUT (Fédération Nationale des usagers des transports) (Monsieur Jean-François CULLAFROZ ou son représentant)
Croix Rouge française (Monsieur Jacques BILLON ou son représentant)
Vienne Atout Commerce (Madame Corinne PARIS ou son représentant)

Pour des raisons de disponibilité, il est proposé de remplacer M. Christophe CHARLES par Mme Claudine PERROT-BERTON, 1^{ère} vice-présidente en charge de l'administration générale, du personnel, de la mutualisation et de la communication institutionnelle.

De plus il convient de prendre acte que le représentant de la Croix rouge française est désormais M. Marc FABRY en remplacement de M. Jacques BILLON.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1413-1,

VU les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

VU la délibération n°18-123 du 27 mars 2018 portant création de la commission consultative des services publics locaux et arrêtant les principes devant orienter sa composition ;

VU la délibération n°20-128 du 15 septembre 2020 portant désignation des représentants du conseil communautaire et des associations membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),

VU la délibération n°21-41 du 16 mars 2020 portant actualisation des représentants des associations membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

VU l'avis du bureau communautaire,

CONSIDERANT que pour des questions de disponibilité, il convient de remplacer M. Christophe CHARLES par Mme Claudine PERROT-BERTON.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

DESIGNE au sein de la Commission consultative des services publics locaux les conseillers communautaires suivants, représentants de Vienne Condrieu Agglomération :

Monsieur Nicolas HYVERNAT
Monsieur Max KECHICHIAN
Monsieur Alain CLERC
Madame Claudine PERROT-BERTON
Madame Anny GELAS

PREND ACTE que le représentant de la Croix rouge française est désormais M. Marc FABRY en remplacement de M. Jacques BILLON.

DIT que les autres représentants des associations membres de la Commission consultative des services publics locaux restent inchangés.

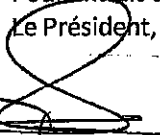
AUTORISE Le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 03/02/2022

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat